

ÉTUDIER À L'ULB

LE CALENDRIER ACADÉMIQUE 2020-2021

L'année académique commence à la mi-septembre. Le premier semestre prend fin en janvier ; le second semestre commence en février et se termine en juin. Vous trouverez ici les dates des vacances et des sessions d'examen, données à titre indicatif. Notez également que certains cours peuvent, à titre exceptionnel, être organisés pendant ces périodes !

14 septembre 2020	Rentrée académique
Du 21 décembre au 3 janvier	Vacances d'hiver
Du 4 au 24 janvier	1 ^{re} session d'examens
Du 25 janvier au 31 janvier	Détente
01 février 2021	Début du second semestre
Du 5 au 18 avril	Vacances de printemps
Du 24 mai au 27 juin	2 ^{de} session d'examens
À partir du 28 juin	Vacances d'été

INSCRIPTION AUX COURS

La plupart de nos facultés n'imposent pas aux étudiants de s'inscrire pour participer aux cours. Les étudiants se présentent en classe après s'être renseignés sur l'heure et le lieu des cours. Ces informations sont affichées sur le site web de chaque faculté, dans la rubrique « valves électroniques », ou sur les valves situées à proximité du secrétariat facultaire.

Des questions sur votre horaire ? GeHoL est l'interface de visualisation des horaires de cours et d'examens. Celle-ci comporte une partie privée (Mon horaire) et une partie publique (Horaire par niveau, cours ou enseignant) :

<https://gehol.ulb.ac.be/gehol/Vue/Accueil.php>

STRUCTURE DES PROGRAMMES

Une année d'études à temps plein équivaut à 60 crédits (soit 1 800 heures de travail en moyenne). Chaque cours (également appelé unité d'enseignement, ou UE) vaut un certain nombre de crédits, qui représentent la charge de travail de l'étudiant. Toutes les UE de l'ULB valent soit 5 crédits, soit un multiple de 5 crédits, sauf pour les cours organisés par des partenaires extérieurs à l'Université. Pour chaque cours que vous validez, vous recevez le nombre de crédits correspondant.

ÉVALUATIONS

À l'issue des examens (oraux et/ou écrits), l'évaluation finale sera exprimée sous la forme d'une note de 0 à 20. Pour valider une unité d'enseignement, il vous faut obtenir une note d'au moins 10/20.

L'ULB utilise l'échelle de notation ECTS pour permettre aux étudiants de comparer leurs notes d'examen à celles d'une population étudiante plus large (à l'échelle de la faculté ou de l'Université entière).

Lorsqu'un étudiant termine un séjour d'échange à l'ULB, ses notes d'examen sont envoyées directement à son université d'origine.

